Etablissement :
Collège Victor Hugo
Rue Nieder Roden
B.P.67
45390 PUISEAUX

N° de séance : 3

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 14 avril 2014

Date : 14 avril 2014 heure de début : 18h05 heure de fin : 19h30
Présidence : Mme Elisabeth PIAT - Principale
Secrétariat : Madame DOS SANTOS Christelle
Membres excusés :
Membres absents :
Nombre de membres présents : 16 Quorum : 13

ORDRE DU JOUR

N° et nature des chapitres traités		Nombre de feuillets	Réservé à l'administration
I.	Conseil d'administration	1	
II.	Gestion financière et administrative	2	
III.	Travaux immobiliers envisagés		
IV.	Structures		
V.	Postes budgétaires		
VI.	Projet d'établissement	2	
VII.	Vie scolaire		
VIII.	Orientation		
IX.	Formation Continue		
X.	Questions diverses		
	Total des feuillets	5	

La Présidente
Madame PIAT Elisabeth

Collège Victor-Hugo La principale 45390 PUISEAUX

La secrétaire
Madame DOS SANTOS Christelle

Transmis à Monsieur L'Inspecteur d'Académie
Directeur des services départementaux
de l'Education Nationale du LOIRET

Date : 16 avril 2014
Le chef d'établissement
Elisabeth PIAT

Collège Victor-Hugo La principale 45390 PUISEAUX

Etablissement :
Collège Victor Hugo
Rue Nieder Roden
B.P.67
45390 PUISEAUX

N° de séance : 3

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 14 avril 2014

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION	Réservé à l'administration destinataire

La séance débute à 18 heures 05 : 15 membres présents
Présence de Monsieur THIBERGE et de Monsieur DELYS, membres non votants

Installation des nouveaux membres : Monsieur TOURAINE Michel, représentant de la commune et Monsieur DELYS, représentant de la communauté de communes

1) APPROBATION du procès-verbal du Conseil d'Administration du 03 février 2014

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 03 février 2014

Résultats du vote
Votants : 15 Exprimés : 15
POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Arrivée de Madame REMBERT Sonia à 18 heures 10.

2) APPROBATION de l'ordre du jour

Mme PIAT propose l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal du 03 février 2014
- Approbation de l'ordre du jour
- Compte financier
- Décision Budgétaire Modificative
- Sorties pour ajustement
- Conseil école/collège : installation et programme d'actions
- Calendrier de fin d'année (HIDA, DNB, ...)
- Convention d'utilisation de locaux scolaires
- Questions diverses

Adoption à l'unanimité
Résultats du vote
Votants : 16 Exprimés : 16
POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Etablissement :
Collège Victor Hugo
Rue Nieder Roden
B.P.67
45390 PUISEAUX

N° de séance : 3

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 14 avril 2014

II – GESTION FINANCIERE et ADMINISTRATIVE	Réservé à l'administration destinataire

3) COMPTE FINANCIER

Madame PIAT présente le rapport de l'ordonnateur **(cf annexe 1)**.

Le compte financier est présenté par Monsieur THIBERGE, Agent Comptable **(cf annexe 2)**.

Suite au budget voté en novembre 2012, le compte financier permet de nous rendre compte de l'exercice 2013, de l'état des modifications apportées au budget, de l'ouverture de crédits.

Ce compte financier présente un résultat positif ce qui permet un abondement vers les fonds de roulement.

On notera que :
- la trésorerie est dite confortable et maîtrisée
- la dépense énergétique reste une grosse part dans la viabilisation de l'établissement
- les restes à recouvrer s'amoindrissent grâce au travail des agents (relance auprès des familles pour le paiement de la restauration)

Monsieur BLUMENFELD s'interroge sur le prix du repas.

Madame BOURGEOIS lui signifie qu'elle alloue un maximum de 1,70 € à l'équipe de restauration afin de permettre le fonctionnement.

Madame PIAT fait alors remarquer que le collège de PUISEAUX fait partie des cinq derniers quant à l'uniformisation des tarifs dans le département, uniformisation prévue sous cinq ans.

Monsieur DELYS fait le constat qu'un élève d'un collège en zone favorisée payera alors le même tarif qu'un élève en zone « défavorisée ».

A ceci, Madame PIAT ajoute qu'il existe des fonds sociaux qui régulent le tarif demandé aux familles mais elle met en évidence également le peu de demandes concernant ces fonds.

Rappel des tarifs :
DP 4 : 3,10 €
DP 5 : 3,00 €
Ticket : 4,00 € (réévalué chaque année)

Deux points sont soumis au vote :
Compte financier :
Adoption à l'unanimité
Résultats du vote
Votants : 16 Exprimés : 16
POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Etablissement :
Collège Victor Hugo
Rue Nieder Roden
B.P.67
45390 PUISEAUX

N° de séance : 3

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 14 avril 2014

II – GESTION FINANCIERE et ADMINISTRATIVE	Réservé à l'administration destinataire

Affectation des résultats vers le compte 10681 Réserve :

Adoption à l'unanimité

Résultats du vote
Votants : 16 Exprimés : 16
POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4) DECISION BUDGETAIRE

Pour rappel Décisions Budgétaires Modificatives votées en 2013 :
16 000 € ALO viabilisation
4 000 € ALO entretien
4 000 € SRH hébergement, admissions en non-valeur

Subventions 2014 versées à cette date :
2 000 € (20 % de la subvention totale) pour le petit équipement
61 000 € (60 % de la subvention totale)

Le reste des versements n'arrivera qu'en septembre 2014.

D'où la Décision Budgétaire Modificative au vote de ce jour qui prévoit un prélèvement sur fonds de roulement de :
5 000 € pour achats de matériels pédagogiques
3 000 € pour achats de consommables

Adoption à l'unanimité

Résultats du vote
Votants : 16 Exprimés : 16
POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

8) CONVENTION D'UTILISATION DE LOCAUX SCOLAIRES

Une convention est établie pour le prêt du parking privé du collège lors de la bourse à la Moto **(cf annexe 3)**. Il s'agit d'une tradition. Le Conseil d'Administration donne l'autorisation à Madame PIAT de signer la convention.

Résultats du vote
Votants : 16 Exprimés : 16
POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Etablissement :
Collège Victor Hugo
Rue Nieder Roden
B.P.67
45390 PUISEAUX

N° de séance : 3

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 14 avril 2014

VI – PROJET D'ETABLISSEMENT	Réservé à l'administration destinataire

5) SORTIES POUR AJUSTEMENT

BIG CHALLENGE (cf annexe 4) :

Modification suite aux effectifs : 179 participants (dont 133 payants) au lieu de 110.

La participation des élèves de classe européenne est prise en charge, les autres participants ont réglé la somme de 3,30 €.

Adoption à l'unanimité

Résultats du vote
Votants : 16 Exprimés : 16
POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

SORTIE LOUVRE A PARIS (cf annexe 5) :

Le devis avait été établi et accepté en décembre par le transporteur FRAIZY, toutefois la facture fait état de l'augmentation de la T.V.A. de 7 % à 10 % au 01 janvier 2014 et de frais de parking (48 €) supplémentaires.

Adoption à l'unanimité

Résultats du vote
Votants : 16 Exprimés : 16
POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

SORTIE THEATRE A MONTARGIS (cf annexe 6) :

Modification liée à la participation de deux élèves supplémentaires de la classe ULIS non prévue au départ.

Adoption à l'unanimité

Résultats du vote
Votants : 16 Exprimés : 16
POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Etablissement :
Collège Victor Hugo
Rue Nieder Roden
B.P.67
45390 PUISEAUX

N° de séance : 3

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 14 avril 2014

VI – PROJET D'ETABLISSEMENT	Réservé à l'administration destinataire

6) CONSEIL ECOLE-COLLEGE : INSTALLATION ET PROGRAMME D'ACTIONS

Il s'agit d'une nouvelle instance obligatoire suite au refondement de l'école. L'installation a eu lieu le 27 mars 2014.

Les acteurs de cette instance : Madame PIAT, les Professeurs Principaux, l'Inspectrice de l'Académie. Ils ont fait le point sur les actions déjà menées cette année ou les précédentes et sur les actions qu'il serait bon d'envisager ou d'améliorer.

L'objectif : aboutir à un programme d'actions pour faciliter le passage du CM2 au collège qui concernera l'année scolaire 2014/2015.

Monsieur DELYS intervient pour mettre en évidence la nécessité de travailler en triangulaire : Elémentaire-Inspectrice-Collège, avec une bonne transmission.

Le programme qui en découle est soumis au vote **(cf annexe 7)** :
- Suivi des élèves : maintien de l'existant
- Pratiques pédagogiques :
  . méthode et terminologie en Français
  . certains élèves n'ont pas franchi le palier 2 qui valide des compétences comme acquises ➔ proposer des remédiations, aidées par des conseillers pédagogiques.
  . échanges sur les attendus du travail à la maison.

Le vote concerne le programme d'actions

Résultats du vote
Votants : 16 Exprimés : 16
POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Question de Monsieur TOURAINE : le palier 2 est-il atteint par tous ?

Madame PIAT nous informe des soutiens existants sur l'acquisition de deux compétences Mathématiques et Français de ce palier et nous informe que environ 20 % ne valident pas le palier 3 en fin de troisième. Il s'agit souvent des mêmes élèves.

Prochain Conseil d'Administration : le 30 juin 2014.

Fin de séance : 19 heures 30.